Programme de Formation

Murs et toitures végétalisés

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Chefs d'entreprise et salariés du bâtiment, du paysage et des travaux publics.

Objectifs pédagogiques

Analyser un projet de végétalisation du bâti ; distinguer et sélectionner les principales techniques ; préparer la mise en œuvre ; organiser le suivi et l'entretien.

Description

3 jours (21 heures) ; Le cadre juridique et les responsabilités des acteurs : Quelles sont les réglementations en vigueur ? ; Comment gérer un litige ou un problème de fonctionnement de l'ouvrage ? ; Pourquoi se protéger, quels équipements prévoir et quelles règles de sécurité respecter pour le travail en hauteur ? ; La préparation : choix des solutions, matériaux et accessoires : Sur quels supports peut-on réaliser une végétalisation de toiture ou de mur ? ; Quelles sont les solutions végétales ? ; Quels sont les accessoires à utiliser suivant les caractéristiques et le climat ? ; La mise en œuvre : Quelles sont les différentes étapes du chantier ? ; Faut-il irriguer ? Comment assurer une irrigation ? ; La maintenance de l'ouvrage : Comment surveiller un ouvrage, quoi vérifier ? ; Comment entretenir un ouvrage et à quelle périodicité ?

Prérequis

Maîtriser les notions de base en géométrie, algèbre et prise de mesures.

Modalités pédagogiques

Un apprentissage plaisant, rapide et pertinent pour favoriser la mémorisation à long terme ; Contextualisation des contenus pour une approche collaborative ; Alliance entre théorie et pratique : mise en situation, réalisation d'une maquette, analyse de pratique ; Supports remis en fin de formation : un livret de formation (ce qu'il faut retenir, fiches matériaux et méthodologie), une documentation illustrée et personnalisée de l'ouvrage réalisé et les points à travailler

Moyens et supports pédagogiques

Livret de formation ; fiches matériaux et méthodologie ; documentation illustrée ; maquette et matériaux ; supports numériques.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr